

<p align="center">Compte-rendu de la Réunion du Groupe de travail « Efficacité Energétique » du 2 Juillet 2015</p>

.....

Rappel :

Cette soirée de séminaire a été ouverte par le Président de l'AUEG qui a rappelé :

- les objectifs de l'AUEG et son mode de fonctionnement (ces éléments sont très clairement exprimés sur le site internet et il est recommandé de s'y reporter),
- le contexte de la recherche et de l'innovation en Europe en soulignant les objectifs de la *DG Recherche et Innovation* à travers le programme Horizon 2020 qui s'est substitué aux PCRD précédents, et les efforts de la *DG Regio* orientés vers le soutien à l'innovation qui a poussé les régions européennes à développer leur stratégie régionale d'innovation en la focalisant sur les spécialités régionales indéniables,
- les raisons qui ont poussé à choisir ce thème (l'efficacité énergétique des bâtiments constitue un élément important de la dépense énergétique et pour certains d'entre nous de la précarité de leurs conditions de vie, avec une amélioration nécessaire du parc d'habitat trop lente ; il est donc question de comprendre freins et blocages),
- l'importance de l'audit d'expert à ce stade d'avancement de ce thème de manière à élargir les compétences globales du groupe qui porte le thème pour mieux déterminer les thèmes les plus sensibles.

La réunion du 2 juillet s'est déroulée en deux temps avec, dans un premier temps deux groupes d'experts qui ont présenté leurs travaux autour de la problématique de la transition énergétique qui ne serait pas aussi simple à mettre en œuvre que les présentations « officielles » le laissent croire en général.

Dans un second temps, Louis Grivot-Brunhes de l'ARDI (Agence régionale du développement et de l'innovation Rhône Alpes) a rapidement présenté la Stratégie Régionale de l'Innovation de Rhône Alpes avec ses domaines de spécialisation plus particulièrement centrés sur l'énergie, d'une part, et le bâtiment dit intelligent d'autre part.

Dans une seconde étape, Louis Grivot-Brunhes a esquissé sa vision concernant les freins à la rénovation énergétique des bâtiments en insistant plus particulièrement sur la problématique posée par les freins techniques et les freins réglementaires.

En conclusion, Louis Grivot-Brunhes a présenté les pistes d'action et de réflexion en cours pour traverser, si possible les « barrières infranchissables » en montrant quelques initiatives significatives.

Il est important de retenir que, pour convaincre ceux qui doivent investir, il faut passer d'un processus de conviction par le seul retour financier à une présentation plus globale qui intègre l'amélioration du confort et la valorisation du bien.

P.J. Power-points de l'intervention de Louis GRIVOT-BRUNHES